

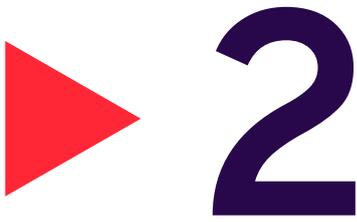




2

Contexte
économique
mondial et
marché du travail





Contexte économique mondial et marché du travail

► 2.1. La croissance économique

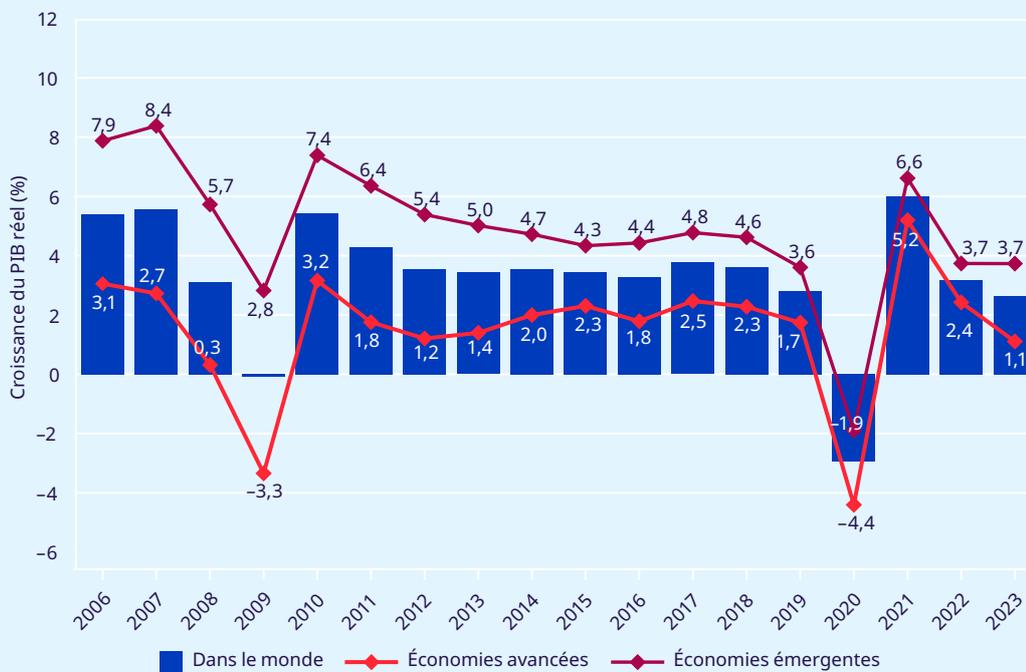
Après l'effondrement de la croissance économique mondiale en 2020, à la suite des mesures prises dans le monde entier pour contenir la propagation du COVID-19, la production mondiale a fortement augmenté, en 2021, dans les économies avancées et émergentes (figure 2.1). Il s'agit de la plus forte croissance enregistrée en quatre-vingts ans après une période de récession. Cette reprise tient notamment au rebond rapide de la demande globale, de nombreux pays ayant commencé à assouplir progressivement les restrictions liées à la pandémie au cours de l'année 2021 (Banque mondiale, 2021). Par conséquent, fin 2021, la croissance économique mondiale avait augmenté de 6,1 pour cent, avec une croissance de 5,2 pour cent dans les économies avancées et de 6,6 pour cent dans les économies émergentes et en développement (FMI, 2022b).

L'un des principaux facteurs de cette remarquable reprise de la croissance économique sont les progrès réalisés au niveau de la vaccination contre le COVID-19. Début octobre 2021, la proportion de personnes avec un schéma vaccinal complet avait atteint environ 35 pour cent dans le monde et, à mesure que les taux de vaccination commençaient à augmenter dans les pays où les vaccins étaient rapidement déployés, l'assouplissement progressif des mesures de confinement s'est accompagné d'une réouverture des lieux de travail. L'accès aux vaccins et leur taux de couverture restent inégaux dans le monde. Selon les dernières estimations de l'OMS, plus de 74 pour cent des personnes ont un schéma vaccinal complet dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, contre 57 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 19 pour cent dans les pays à faible revenu. Malheureusement, la plupart des économies émergentes et la quasi-totalité des pays à faible revenu n'ont pas la capacité budgétaire pour financer les plans de relance nécessaires pour atténuer les retombées socio-économiques de

la crise liée au COVID-19 et assurer une reprise économique. Le FMI estime que, sur les 17000 milliards de dollars É.-U. dépensés dans le monde pour financer ces programmes jusqu'à fin 2021, seulement 0,4 pour cent ont été dépensés par des pays en développement, tandis que les économies de marché avancées et émergentes représentent respectivement 86 et 14 pour cent du total de cette somme (FMI, 2021). Cela indique clairement un écart en matière de relance budgétaire qui est susceptible de conduire les économies avancées et émergentes à suivre des voies divergentes dans le processus de reprise (OIT, 2021a).

En outre, depuis février 2022, la guerre en Ukraine ainsi que les autres crises qui prennent actuellement de l'ampleur au niveau régional ou mondial (telle que la crise liée au coût de la vie qui sera évoquée postérieurement) ont assombri les perspectives de progrès dans le cadre de la reprise post-COVID-19. Par conséquent, les projections du FMI suggèrent désormais que l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 3,2 pour cent en 2022, contrairement à la prévision de 3,6 pour cent du mois d'avril 2022, et une croissance comprise entre 2 et 2,7 pour cent en 2023 (FMI, 2022b). La région de l'Europe et de l'Asie centrale est l'une des régions le plus durement touchées par la guerre en Ukraine, notamment en raison de sa proximité géographique qui implique l'existence de liens commerciaux, financiers et migratoires étroits avec l'Ukraine et la Fédération de Russie, plus particulièrement en raison de la dépendance énergétique de la plupart des pays de cette région envers la Fédération de Russie. Au sein de l'Union européenne (UE), la croissance économique ne devrait donc pas dépasser 2,6 pour cent en 2022 et devrait même diminuer à 1,2 pour cent en 2023 tandis que, dans les économies européennes émergentes et en développement, la croissance devrait être de -1,4 pour cent en 2022 et ne devrait se redresser que légèrement en 2023, à hauteur de 0,9 pour cent (FMI, 2022b).

► **Figure 2.1. Croissance économique annuelle moyenne, 2006-2023**
(PIB à prix constants, 2015, en pourcentage)

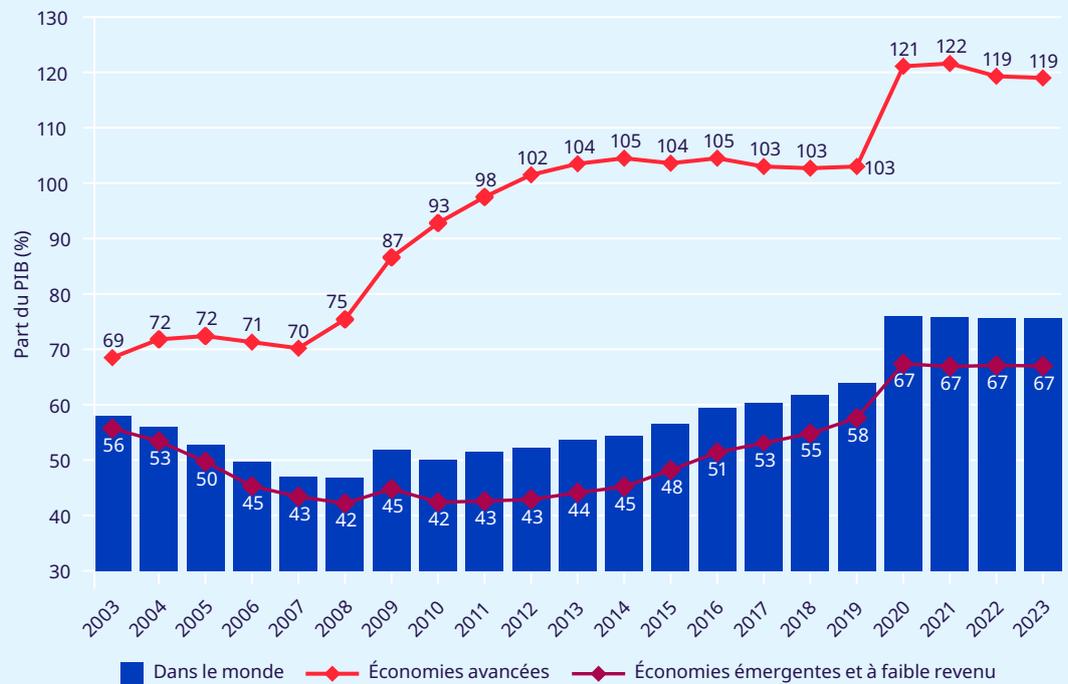


Source: FMI (2022d).

► 2.2. L'évolution de la dette publique

Au sein des économies avancées, les dépenses publiques massives sans précédent au cours de la crise liée au COVID-19 ont entraîné une augmentation significative de la dette publique. D'après la figure 2.2, la dette de ces pays est passée de 103 pour cent du PIB réel avant la pandémie (2019) à 121 pour cent en 2020, un ratio qui semble s'être stabilisé à environ 119 pour cent après 2021. En revanche, la dette des pays émergents et en développement a augmenté moins fortement, passant de 57,6 à 67,4 pour cent du PIB réel au cours de cette même période.

À la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine, les perspectives budgétaires sont de plus en plus incertaines, notamment en Europe. Selon le FMI, dans le cadre d'un scénario géopolitique positif supposant que la guerre en Ukraine se termine rapidement, la dette pourrait tomber à environ 113 pour cent du PIB d'ici à 2024 dans les économies avancées. Il convient ici de noter que les économies avancées ont beaucoup plus de marge de manœuvre budgétaire que les économies émergentes et en développement, où la dette devrait également diminuer mais où l'incertitude est plus grande en raison d'une faible reprise, d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et de la volatilité des prix des matières premières.

► **Figure 2.2. Dette publique brute, 2003-2023** (part du PIB, en pourcentage)

Source: FMI (2022d).

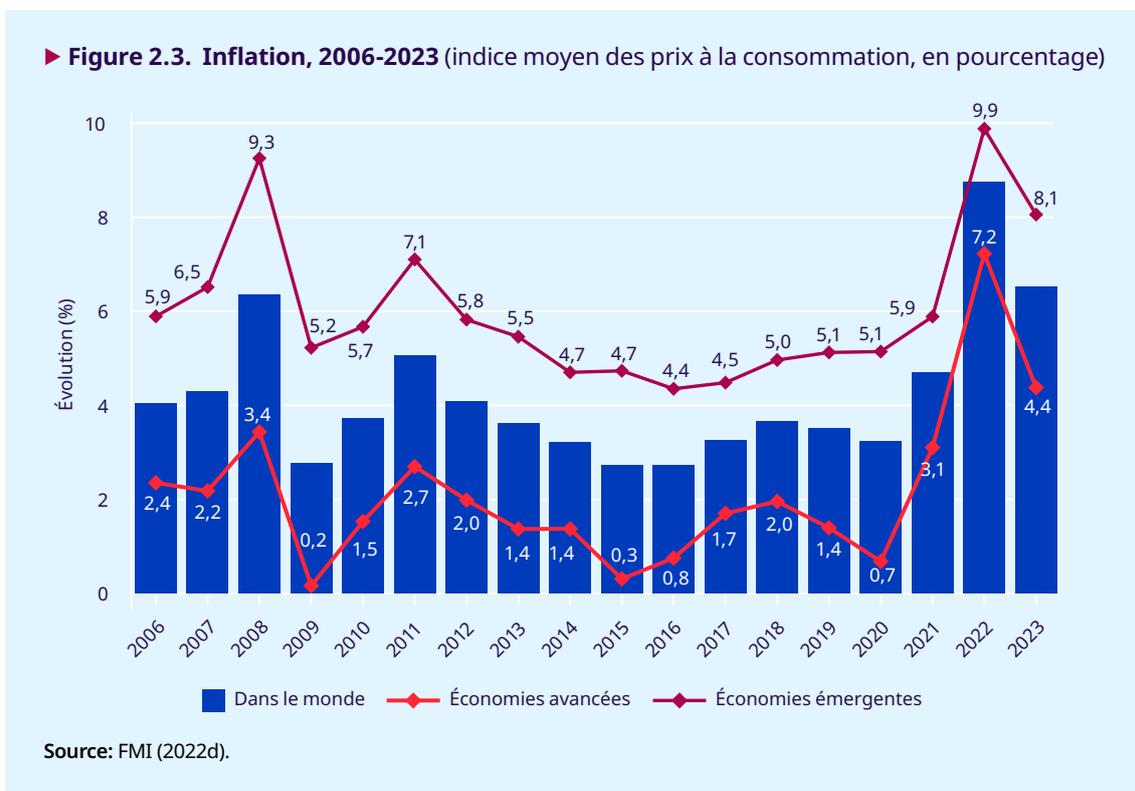
► 2.3. Les taux d'inflation

Dans l'ensemble des régions du monde, la guerre en Ukraine a entraîné une accélération de la hausse des prix, déjà en nette augmentation en 2021, tel que cela ressort de la figure 2.3. Cette situation est préoccupante du point de vue des salaires, dans la mesure où la hausse de l'inflation est susceptible d'éroder la valeur réelle des salaires sauf à ce que les salaires nominaux soient alignés sur la courbe des prix. De manière significative, les projections du mois d'octobre du FMI pour 2022, présentées dans le cadre de la figure 2.3, sont supérieures aux projections initialement publiées en avril 2022 de 0,8 point de pourcentage pour les économies avancées et de 0,9 point de pourcentage pour les pays en développement (FMI, 2022c).

Actuellement, l'inflation est l'une des principales préoccupations au sein des instances nationales et multilatérales. Un rapide survol de l'actualité de la plupart des pays révèle que les manchettes des journaux sont désormais davantage consacrées à l'inflation galopante et à son incidence sur le pouvoir d'achat des ménages qu'aux effets de la crise liée au COVID-19. Comme le suggèrent les données disponibles, les prix à la consommation ont augmenté tout

au long de l'année 2021 et ont continué d'augmenter à un rythme encore plus soutenu depuis début 2022. D'après la figure 2.3, l'inflation a augmenté de 2,4 points de pourcentage en glissement annuel sur la période 2020-21 dans les économies avancées alors que, sur la période 2021-22, elle devrait encore augmenter de 4,1 points de pourcentage. En ce qui concerne les économies émergentes et en développement, l'augmentation au cours de la période 2021-22 devrait être de 4,0 points de pourcentage, avec une inflation atteignant 9,9 pour cent d'ici à fin 2022. En 2023, l'inflation devrait baisser considérablement au sein de ces deux groupes de pays, tel que cela ressort également de la figure 2.3.

La hausse récente de l'inflation est souvent attribuée aux difficultés d'approvisionnement résultant des restrictions liées au COVID-19, mais les analystes se réfèrent également à d'autres facteurs. Il est notamment suggéré que l'inflation était inévitable en raison des plans de relance adoptés pour surmonter les effets de la crise liée au COVID-19 et les politiques monétaires souples mises en œuvre par les banques centrales ces dernières années. La guerre en Ukraine a

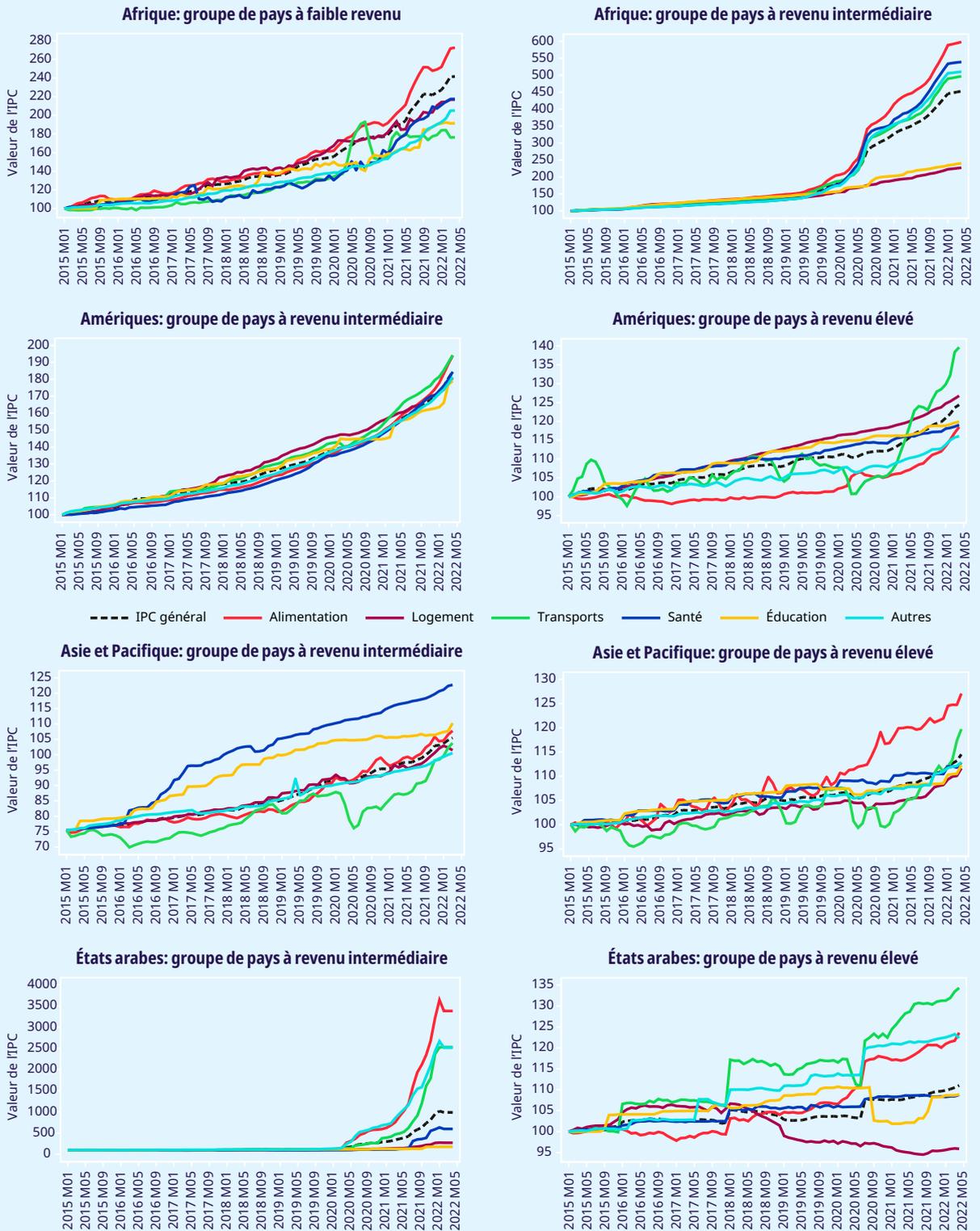


exacerbé cette situation, ce qui s'est traduit par une nouvelle hausse de l'inflation. Il a également été souligné que certaines grandes entreprises ont pu être amenées à profiter du contexte inflationniste pour augmenter leurs prix et la marge de leurs bénéfices (Zahn, 2022).

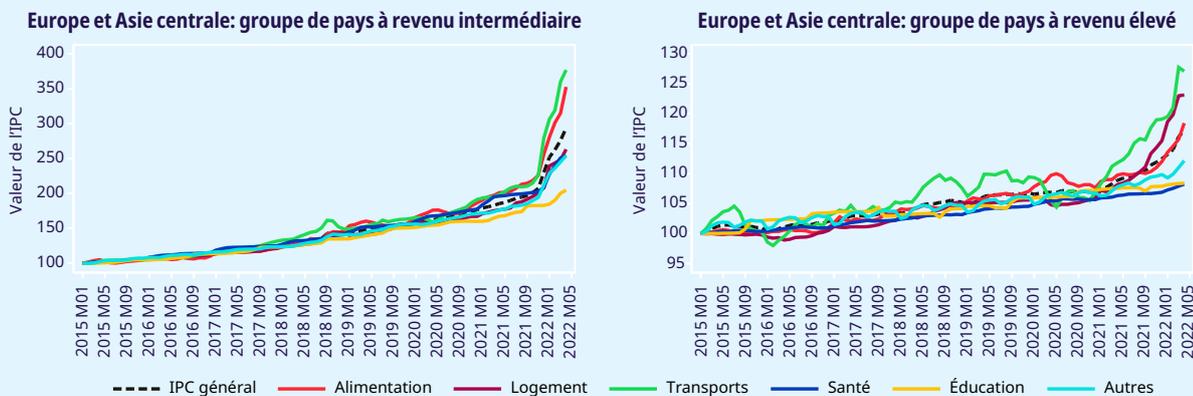
Les articles du panier de produits et de services qui sont davantage susceptibles de connaître une forte hausse de prix sont ceux qui font face à une demande constante, tels que l'alimentation, le logement, les transports et l'énergie. Le taux d'inflation annuelle de la zone euro devait, par exemple, atteindre 8,1 pour cent en mai 2022, en raison principalement d'une augmentation de 39 pour cent du

prix de l'énergie, suivie de l'alimentation (voir Eurostat, 2022). La figure 2.4, qui concerne la période allant de janvier 2015 à mars 2022, illustre la manière dont les tendances récemment enregistrées au niveau de l'inflation se distinguent des années précédentes dans les différentes régions et les différents groupes de niveau de revenu des pays. Il ressort également de cette figure que l'alimentation, le logement, l'énergie et les transports sont les articles du panier ayant connu la plus forte hausse de prix. Tel que cela sera abordé plus en détail au chapitre 3, le poids de ces produits essentiels est plus important dans le panier des ménages à faible revenu que dans celui des ménages situés au sommet de la répartition des salaires.

► **Figure 2.4. Indice mensuel des prix à la consommation, par poste de dépenses, niveau de revenu des pays et région géographique, janvier 2015-mars 2022**



► Figure 2.4. (fin)



IPC = indice des prix à la consommation. M01 = janvier. M05 = mai. M09 = septembre.

Note: Le groupe des États arabes à revenu intermédiaire est composé uniquement du Liban, tandis que le groupe des États arabes à revenu élevé comprend tous les pays membres du Conseil de coopération du Golfe. Les graphiques montrent des estimations pondérées, avec des poids fondés sur la taille de la population de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. Trois grands pays pour lesquels des données mensuelles détaillées ne sont pas disponibles ont été exclus, à savoir: la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

Sources: Estimations du BIT; FMI (2022d).

► 2.4. Le contexte du marché du travail

Les mesures de confinement imposées en 2020 et en 2021 pour contenir la propagation du coronavirus ont plongé les marchés du travail du monde entier dans une crise sans précédent. À partir du deuxième trimestre 2020, nous avons assisté à une destruction massive des emplois et de l'activité économique, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, ce qui s'est toutefois traduit, à l'échelle mondiale, par une diminution de l'emploi des femmes de 1,2 point de pourcentage supérieure à celle des hommes. Cette crise a également entraîné, en 2020 par rapport à 2019, une diminution significative de la proportion de travailleurs faiblement rémunérés au sein de la population active totale, ce groupe de travailleurs ayant été exposé de manière disproportionnée à la perte d'emploi et à la réduction du nombre de leurs heures de travail (OIT, 2021a). Cette situation s'est traduite par une augmentation des inégalités en termes de revenus (Banque mondiale, 2022), inversant peut-être la tendance à la baisse des inégalités observée dans certains pays émergents et à faible revenu dans les années ayant précédé la pandémie de COVID-19 (OIT, 2021b).

Dans le même temps, la crise a accéléré la diffusion de nouvelles modalités de travail, telles que le télétravail, qui auraient mis beaucoup plus de temps à s'imposer sans cela. Alors que l'étendue du recours au télétravail au niveau mondial n'a pas encore fait l'objet d'évaluations appropriées,

quelques-unes des estimations suggèrent un recours massif au télétravail dans certaines régions et certains pays du monde. Ainsi, environ 34 pour cent de l'ensemble des salariés des pays de l'UE ont commencé à faire du télétravail en 2020 (Ahrendt *et al.*, 2020). En Amérique latine et dans les Caraïbes, on estime qu'environ 23 millions de travailleurs ont eu recours au télétravail en 2020-21, soit environ 23 pour cent des 98 millions de salariés de cette région (Maurizio, 2021). Il reste toutefois encore à déterminer les conséquences à long terme du COVID-19 sur le recours au télétravail. Il est, cependant, probable que le recours au télétravail demeure sensiblement plus élevé qu'il ne l'était auparavant. Le télétravail au cours de la période post-pandémie devrait prendre une forme hybride: les personnes travaillant une partie du temps sur le lieu de travail fourni par l'employeur et une autre partie du temps à distance.

L'une des autres mesures importantes adoptées au niveau politique pour contrecarrer les effets de la crise sur l'économie et les marchés du travail a été le recours aux fonds publics destinés à maintenir les salaires des travailleurs dans les entreprises directement touchées par la pandémie afin de permettre à ces travailleurs de conserver leur emploi. Les modalités des mesures d'aide aux salaires ont varié d'un pays à l'autre selon les réglementations, les institutions (y compris les systèmes de protection sociale) et, surtout, selon

la capacité des gouvernements à mettre en place de telles interventions à court terme (OIT, 2020a). Bien que plusieurs pays émergents et à faible revenu aient adopté de telles mesures, cela s'est produit beaucoup plus fréquemment au sein des économies avancées. À la fin de l'année 2021, avec la levée des mesures de confinement, les taux d'emploi ont renoué avec leur niveau d'avant la crise, et l'ont même dépassé dans la plupart des pays à revenu élevé, mais les déficits en matière d'emploi ont persisté dans certains pays à revenu intermédiaire. La reprise de l'emploi a également été plus lente pour les femmes que pour les hommes, ce qui a entraîné, au niveau mondial, un accroissement de l'écart existant entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes (OIT, 2022b). Bien que les données ne soient pas encore disponibles sur la totalité de l'année 2022, les estimations pour le premier trimestre suggèrent que le nombre d'heures travaillées reste, au niveau mondial, inférieur d'environ 3,8 pour cent par rapport au dernier trimestre 2019. Parmi l'ensemble des groupes de niveau de revenu, les pays à faible revenu accusent un certain retard au premier trimestre 2022, avec un nombre d'heures travaillées inférieur de 5,7 pour cent par rapport au dernier trimestre 2019, tandis que les pays à revenu élevé se sont davantage rétablis, avec un nombre d'heures travaillées inférieur de seulement 2,1 pour cent au premier trimestre 2022 par rapport au dernier trimestre 2019 (OIT, 2022b). Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les femmes ont mis davantage de temps que les hommes à renouer avec le nombre d'heures qu'elles travaillaient avant la crise, contrairement aux pays à revenu élevé, où le nombre d'heures travaillées par les femmes a augmenté plus rapidement (OIT, 2022c). Dans l'ensemble, l'écart au niveau du nombre d'heures travaillées s'est creusé à l'échelle mondiale entre les femmes et les hommes.

Les estimations montrent également que certains groupes de travailleurs ont davantage souffert, notamment pendant la période précédant la fin de l'année 2020. Sont notamment concernés: les travailleurs faiblement rémunérés, les travailleurs de l'économie informelle, les travailleurs salariés occupant un emploi temporaire, les femmes et les jeunes (OIT, 2021b). Les salariés de l'économie informelle ont été particulièrement touchés. En effet, l'emploi salarié informel a chuté de 12,3 pour cent dans le monde au quatrième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019, tandis que l'emploi salarié formel n'a diminué que de 1,6 pour cent au cours de cette même période (OIT, 2022c). Après les fortes pertes enregistrées au deuxième trimestre 2020, l'emploi informel a commencé à croître plus rapidement que l'emploi formel et, au dernier trimestre 2021, la reprise de l'emploi informel avait même dépassé celle de

l'emploi formel. Trois facteurs sont à l'origine de ce phénomène: *a)* la reprise de leur activité économique par de nombreux travailleurs informels; *b)* la présence dans l'emploi informel de personnes auparavant en dehors de la population active afin de pouvoir compenser les pertes de revenu des ménages; et *c)* la transformation d'emplois formels en emplois informels. Cette troisième tendance doit encore être confirmée par le biais de données empiriques, mais ce phénomène semble déjà occuper une place importante dans certains secteurs, tels que la construction et le commerce de gros et de détail (OIT, à paraître).

Les travailleurs occupant un emploi temporaire ont également été particulièrement affectés par les retombées de la crise. Au Mexique, en Pologne et au Portugal, par exemple, 33, 9 et 17 pour cent des travailleurs qui occupaient un emploi temporaire au premier trimestre 2020 étaient respectivement sans emploi dans ces pays au deuxième trimestre 2020, contre seulement 12 pour cent des travailleurs n'occupant pas un emploi temporaire au Mexique et 3 pour cent en Pologne et au Portugal (OIT, 2022c). Les jeunes travailleurs semblent également avoir été plus durement touchés par cette crise. Alors qu'en 2020 34,2 pour cent des travailleurs ayant perdu leur emploi étaient des jeunes, ces derniers ne représentaient que 13 pour cent de l'emploi total en 2019. L'évolution du ratio emploi/population entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2021 suggère également que, malgré certaines améliorations, les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, sont toujours confrontés à la perte d'emploi la plus importante par rapport à la période précédant la crise, c'est-à-dire 2019 (OIT, 2021a).

La poursuite de la reprise du marché du travail aux niveaux mondial, régional et national dépend largement des retombées socio-économiques des crises actuelles, et notamment de la crise liée au coût de la vie, mais également des troubles géopolitiques principalement dus à la guerre en Ukraine. Les tensions géopolitiques actuelles, conjuguées à la hausse du coût de la vie, pourraient en effet faire dévier la reprise de l'emploi de sa trajectoire initialement projetée pour fin 2022. Cela sera certainement le cas si la guerre en Ukraine ne se termine pas rapidement. Dans de telles circonstances, l'impact de la guerre sur les prix de l'énergie et de nouvelles difficultés dans l'approvisionnement en biens nécessaires à la production continueront de ralentir la croissance mondiale en 2023. À quelques exceptions près (notamment pour les pays exportateurs de pétrole et de gaz), l'emploi et la production économique devraient, dans la plupart des pays, rester inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie et ce jusqu'à fin 2026 (FMI, 2022c).